

| DATES   | SECTEURS D'INTERVENTION |  |
|---|-------------------------|--|
| <b>Nuit du mercredi 22 au jeudi 23 juillet 2020</b><br><br>(entre 00h et 5h du matin) | <b>SAINT LEU</b>        | • 4 Robinets<br>• Etang<br>• Stella<br>• Portail |
|   | <b>SAINT-PAUL</b>       | • Eperon   |
| DATES   | SECTEURS D'INTERVENTION |  |
| <b>Nuit du dimanche 26 au lundi 27 juillet 2020</b><br><br>(entre 00h et 5h du matin) | <b>SAINT LEU</b>        | • 4 Robinets<br>• Etang<br>• Stella<br>• Portail |
|   | <b>SAINT-PAUL</b>       | • Eperon   |

### RECOMMANDATIONS

#### AVANT LE TRAITEMENT

- Couvrir les bassins et aquarium,
- Mettre à l'abri les tortues
- Fermer portes et fenêtres
- Protéger les ruchers\*

#### APRES LE TRAITEMENT

- Maintenir portes et fenêtres fermées au moins 30 minutes après le traitement
- Eviter, autant que possible, de pénétrer dans la zone traitée pendant 6 heures
- Laver et/ou peler les fruits et légumes avant de les consommer

Aux doses utilisées, le produit insecticide (la deltaméthrine) ne présente pas de danger pour les animaux à sang chaud (chien, cabris, poules...), mais il peut être toxique pour les animaux à sang froid (poissons, tortues...).

Néanmoins, en cas d'exposition, cet insecticide peut provoquer des irritations chez les personnes sensibles.

En cas d'apparition de symptômes suite à une opération de démoustication, il est recommandé de consulter un médecin.

\* Vous êtes apiculteur :

*Pour toute demande d'informations, de conseils, vos contacts :*

- Association GDS Réunion au 02 62 27 55 78
- Syndicat Apicole de La Réunion : [abeillereunion@gmail.com](mailto:abeillereunion@gmail.com)

*En cas d'imprévus (météo défavorable : pluie, vents, ou pannes de matériel), ces traitements seront reportés au lendemain.*